ANNÉE 2016

Bulletin n° 1

Date de parution
8 avril 2016

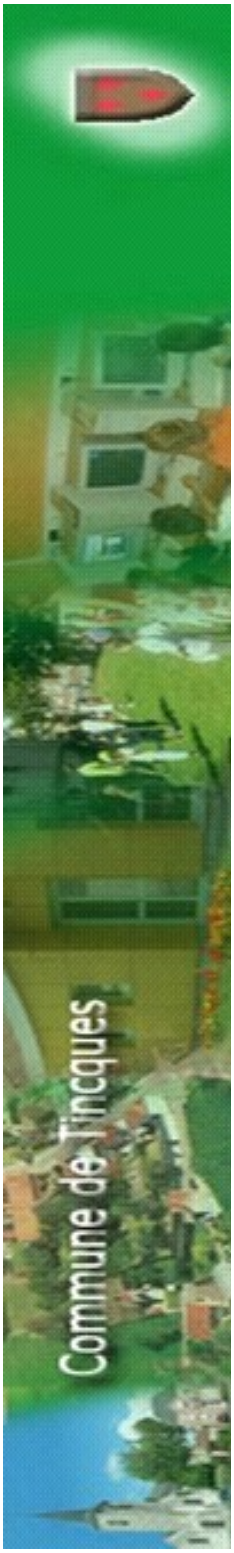

↪ PRÉSENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION (COMPTES DE RÉSULTATS) DE L'ANNÉE 2015

Lors de leur séance ordinaire en date du 10 mars 2016, le conseil municipal et le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ont voté les comptes administratifs et de gestion 2015 (comptes de résultats arrêtés au 31 décembre 2015) des cinq entités comptables suivantes :

① Le compte administratif de la commune

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 310 930,79 €, mais un déficit d'investissement de 109 843,36 € ramène ce résultat à un solde de 201 087,43 € au titre de l'exercice échu.
En intégrant les restes à réaliser, sens dépenses (pour 91 255,00 €) au déficit d'investissement constaté, le déficit définitif global est porté à la somme de 201 098,36 €.
Par opération comptable entre sections (affectation de résultats), le déficit d'investissement sera compensé par l'excédent de fonctionnement.

② Le compte administratif de la salle des fêtes

La seule et unique section de fonctionnement composant le budget laisse apparaître un excédent de 2 124,07 € qui sera intégralement repris en excédent de fonctionnement reporté lors du vote du budget prévisionnel 2016.

③ Le compte administratif du service des eaux

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 1 371,10 €, et un excédent d'investissement de 121 455,04 € porte le total général cumulé à un excédent de 122 826,14 € pour l'année comptable écoulée.

Par contre, les factures inhérentes aux travaux réalisés en matière de défense contre l'incendie n'étaient pas payées en totalité à la date de clôture de l'exercice, soit le 31 décembre 2015.
Il convient dès lors de déduire du résultat global ci-dessus la somme de 63 760,42 €

④ Le compte administratif 2015 du service assainissement collectif

La section de fonctionnement laisse apparaître un déficit de 330,00 €, et un excédent d'investissement de 397 205,33 € portant le total général cumulé à un excédent de 396 875,33 € pour l'année comptable écoulée.
En intégrant les restes à réaliser dépenses (pour 1 029 894,00 €) et recettes (582 688,00 €) au résultat 2015, le déficit définitif global est arrêté à la somme de 50 000,67 €.

⑤ Le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale

La seule et unique section de fonctionnement composant le budget laisse apparaître un excédent de 1 855,21 € .

A toutes fins utiles, il est ici rappelé que vous pouvez prendre connaissance de l'intégralité des délibérations et des comptes rendus des séances du conseil municipal sur le site internet de la Mairie sur le http://www.ville-tincques/fr, onglet «conseil municipal ».

↳ CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2016 DU S.D.I.S

Vous avez 17 ans et plus ? Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S) engage des sapeurs pompiers pour le centre d'incendie et de secours d'AUBIGNY-EN-ARTOIS
Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le lieutenant BENOOT, chef du C.I.S au 03-21-21-02-00 (de 9h00 à 16h00) ou adresser votre candidature par voie postale à :

Monsieur le Chef du centre d'incendie et de secours d'AUBIGNY-EN-ARTOIS
Rue Georges Lamiot
62690 AUBIGNY-EN-ARTOIS

↳ INTERNET HAUT DÉBIT : ÉLIGIBILTÉ A LA TECHNOLOGIE VDSL

La technologie VDSL permet à l'internaute de bénéficier d'une navigation plus fluide qu'avec l'ADSL. Ainsi, pour profiter du gain de performance du VDSL, la ligne de cuivre à laquelle est raccordé le logement de l'internaute ne doit pas dépasser une longueur d'un kilomètre. Dans le cas contraire, la vitesse de connexion serait équivalente à celle de l'ADSL 2+.

Le VDSL permet un meilleur « UPLOAD » (débit montant), mais c'est en matière de DOWNLOAD (débit descendant) que la différence sera la plus probante (dans le sens du réseau vers l'abonné)
En testant votre connexion en ligne, vous avez probablement remarqué que cette technologie est désormais active depuis quelques mois maintenant à TINCQUES.

Ceci étant dit, deux cas de figure se présentent néanmoins :

1 / Les clients de l'opérateur historique ORANGE ont, en principe, été migrés d'office après avoir reçu un courrier les informant de l'évolution de leur dossier.
Si tel n'est pas le cas, il leur suffit de composer le 3900 (ou 3901 pour les professionnels) et de solliciter la migration de leur dossier, de l'ADSL vers le VDSL (sans incidence sur le prix de l'abonnement)

2 / Les clients des autres opérateurs ne peuvent, pour l'instant, bénéficier de la technologie VDSL. Il leur est cependant conseillé de prendre attache régulièrement avec leur fournisseur d'accès, la date de degroupage figurant sur les fiches clients 4 à 6 mois avant la mise en place effective du service.

↳ TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La première tranche de travaux de création de réseaux d'assainissement rues dites « de Béthencourt, de la gare, de Chelers et des anciennes écoles » est terminée depuis le début du présent mois d'avril.

Les travaux de construction de la station d'épuration, rue de Béthencourt, différés pour cause d'intempéries, devraient commencer à compter du 18 avril prochain

La deuxième tranche des travaux de réseaux concernant les rues « des moulins et du moine » et éventuellement la rue principale, la résidence des tilleuls et la V.C de Tincquette (inscrits en tranche optionnelle) feront prochainement l'objet d'une procédure d'appel d'offres, pour être mis en oeuvre dans le dernier trimestre de l'année 2016.

↳ ENQUÊTE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E) effectue, tous les trimestres et depuis de nombreuses années, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer le nombre de personnes qui ont un emploi, qui sont au chômage, qui ne travaillent pas ou sont retraitées.

C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles imposées par le Bureau International du Travail, et d'apporter de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail. de 15 ans ou plus.

A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés après avoir été tirés au sort sur l'ensemble du territoire.
C'est ainsi **que depuis le 4 avril dernier et le 26 avril prochain, une enquête sera réalisée sur le territoire de la commune de TINCQUES.**

L'enquêteur, nommément désigné par l'INSEE, devra **obligatoirement être muni de sa carte officielle.**

Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

↳ UN NOUVEAU SERVICE À TINCQUES

Par arrêté municipal du 01 février 2016, Madame Isabelle DERUELLE, gérante de la SARL Ambulance Taxi LESUR, 38 rue Faidherbe à SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE a été autorisée à faire stationner un taxi sur l'emplacement n° 001 matérialisé place de l'église de TINCQUES (face au Crédit Agricole)

Créée en 1969, la SARL Ambulance Taxi LESUR disposait déjà de six taxis répartis sur quatre communes (Frévent, Pernes-en-Artois, Saint-Michel-sur-Ternoise et Saint-Pol-sur-Ternoise). Un septième vient donc récemment d'être autorisé par la Mairie de TINCQUES de manière à répondre notamment aux nombreuses demandes constatées dans ce secteur géographique.

L'intérêt de l'emplacement tincquois est principalement fondé sur le démarrage du taximètre (et donc de la course à payer) à partir du nouveau lieu de stationnement du véhicule et ainsi de ne plus avoir à supporter les frais inhérents à son déplacement entre le siège social de l'entreprise (à Saint-Michel-sur-Ternoise) et le lieu de prise en charge effective du client.

Ce nouveau service en milieu rural s'est accompagné de l'embauche d'une personne titulaire du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi..

Par arrêté municipal du 01 février 2016 et matérialisé par la pose d'un panneau signalétique, le stationnement est strictement réservé à la SARL Ambulance Taxi LESUR.